

2023-03-21
2023-0467
Booklet Label



Herbicide VIKING^{MC} Imazamox

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

HERBICIDE GRANULAIRE EN SACHETS SOLUBLES DISPERSABLES DANS L'EAU

COMMERCIAL (AGRICOLE)

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

NO. D'HOMOLOGATION : 34777 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : Imazamox 70% é.a.

CONTENU NET : 470 g (4 sachets hydrosolubles de 117,5 g)

NE PAS VENDRE SÉPARÉMENT LES SACHETS INDIVIDUELS HYDROSOLUBLES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

**En cas d'urgence, appelez le numéro d'intervention d'urgence 24 heures sur 24
1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887**

Viking Crop Production Partners Inc.

Box 18033

RPO Shawnessy

Calgary, AB. T2Y 0K3

1-587-743-1029

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Irritant pour la peau.

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

Peut causer un dommage aux yeux.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long lors de toutes les activités et porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes protectrices ou un écran facial lors du mélange/remplissage, du nettoyage et des réparations.

Ne pas se rendre sur les sites traités ou permettre aux travailleurs de s'y rendre pendant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Entreposer au-dessus de 5° C.

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Conserver les sachets hydrosolubles inutilisés dans le contenant original refermé.

Maintenir les emballages secs en tout temps.

Conserver les emballages à l'abri de la pluie.

Protéger du gel.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. . Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI (les provinces des Prairies et l'intérieur Colombie-Britannique seulement)

L'**Herbicide VIKING Imazamox** est un herbicide sélectif qui peut être appliqué comme traitement de post levée hâtive sur les pois de grande culture et les lentilles Clearfield.

Lorsque l'**Herbicide VIKING Imazamox** est appliqué en post levée hâtive, l'absorption peut se produire par l'intermédiaire des racines et du feuillage. Les mauvaises herbes sensibles arrêtent leur croissance et meurent éventuellement.

Appliquer en utilisant seulement un équipement terrestre. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

NE PAS appliquer plus d'une fois par année.

NE PAS faire paître le bétail dans le traité les pois de grande culture ou les lentilles Clearfield ou couper comme fourrage 20 jours après l'application.

Intervalle avant récolte : Après 60 jours, les pois de grande culture ou les lentilles Clearfield peuvent être récoltés.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Zones tampons sans pulvérisation

Une zone tampon sans pulvérisation **N'EST PAS** requise pour les utilisations avec pulvérisateur manuel quand cela est permis sur l'étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous doivent séparer le point d'application directe et la lisière de l'habitat terrestre sensible (par exemple, prairie, forêt, brise-vent, boisé, haie, zone riveraine et zone arbustive).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) requises pour la protection des habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES ET DES GRAMINÉES

L'Herbicide VIKING Imazamox à une dose de 21 g/ha (15 g é.a./ha) supprimera seulement:	
Chénopode blanc*	Blé de printemps spontané
Tabouret des champs	(de blé Clearfield non tolérant)
Moutarde des champs	
L'Herbicide VIKING Imazamox à une dose de 29 g/ha (20 g é.a./ha) supprimera seulement:	
Échinochloa pied de coq	Orge spontanée
Gaillet gratteron*	Canola spontané
Saponaire des vaches	(le canola Clearfield non tolérant seulement)
Sétaire verte	Blé durum spontané
Renouée scabre	Blé de printemps spontané
Brome du Japon*	(de blé Clearfield non tolérant)
Kochia à balais*	Avoine cultivée spontanée
Chénopode blanc	Renouée liseron*
Amarante à racine rouge	Moutarde des champs
Mauve à feuilles rondes*	Folle avoine
Soude roulante	
Bourse à pasteur	
Tabouret des champs	

* = répression seulement

Appliquer dans 100 L/ha d'eau avec l'adjuvant MERGE^{MD} à un taux de 0,5% v/v (p. ex. 5 L d'adjuvant MERGE par 1000 L de solution pulvérisée).

POUR LES POIS DE GRANDE CULTURE

L'application sur les pois de grande culture devrait être effectuée entre le stade 1 à 6 feuilles déployées et après que les mauvaises herbes ont émergé. Appliquer lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges se situent du stade cotylédon jusqu'au stade 4 feuilles et lorsque les graminées se situent entre le stade 1 à 4 feuilles déployées ou au début du tallage. Un jaunissement passager de la culture peut apparaître initialement suite à l'application, cependant celui-ci est sans importance et ne devrait pas affecter le rendement.

POUR LES LENTILLES CLEARFIELD

(les variétés les lentilles avec le gène Clearfield)

L'application devrait être effectuée entre le stade 2 à 6 feuilles de la culture de lentilles et après que les mauvaises herbes ont émergé. Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, appliquer l'Herbicide **VIKING Imazamox** à partir du stade cotylédon jusqu'au stade 4 feuilles. Pour supprimer les graminées, appliquer l'Herbicide **VIKING Imazamox** entre le stade 1 à 4 feuilles déployées jusqu'au début du tallage.

Mélange en réservoir de pré-récolte / Intervalle de pâturage

Ne pas récolter la culture traitée dans les 60 jours après l'application.

MODE D'EMPLOI DU MÉLANGE

1. Utiliser dans 100 L/ha d'eau.
2. Utiliser un filtre de 50 mailles (ou plus gros).
3. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec le $\frac{3}{4}$ de la quantité requise d'eau propre et débiter l'agitation et la maintenir en marche jusqu'à ce que toutes les étapes du mélange et de la pulvérisation soient terminées.

4. Ajouter le nombre de sachets solubles nécessaire de l'**Herbicide VIKING Imazamox** directement dans le réservoir du pulvérisateur par l'ouverture de celui-ci.
5. Agiter pendant au moins dix minutes afin de dissoudre l'herbicide. Après que l'herbicide est dissout, continuer l'agitation.
6. Si nécessaire, ajouter la quantité de l'adjuvant MERGE. S'il y a formation de beaucoup de mousse, un agent anti-moussant à base de silicone (par exemple HALT^{MD}) peut être ajouté.
7. Compléter le remplissage du réservoir avec de l'eau jusqu'au volume désiré. Si l'agitation est arrêtée pour plus de 5 minutes, remettre la bouillie en suspension par une agitation complète avant de recommencer à traiter.
8. Une fois que la pulvérisation de l'**Herbicide VIKING Imazamox** ou du mélange en réservoir est terminée, rincer à fond le réservoir, la rampe, les boyaux, et les grillages du circuit interne et des buses avec de l'eau propre afin d'éviter la possibilité de dommages à d'autres cultures.

COMBINAISON DU MÉLANGE EN RESERVOIR

L'Herbicide VIKING Imazamox + Basagran^{MD} Forte Herbicide Liquide dans les pois de grande culture.

Pour procurer une suppression à large spectre des mauvaises herbes, l'**Herbicide VIKING Imazamox** peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide liquide Basagran Forte dans les pois de grande culture.

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en cuve. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Période	Postlevée hâtive	
Taux	L' Herbicide VIKING Imazamox à une dose de 29 g/ha + l'herbicide liquide Basagran Forte à une dose de 894mL+ une source d'azote** de 2 L /ha (UAN 28%)	
Volume d'eau	100 L/ha	
Mauvaises herbes supprimées	Cette combinaison du mélange en réservoir procurera une suppression améliorée des mauvaises herbes vs. l' Herbicide VIKING Imazamox seul, en plus de supprimer les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de l' Herbicide VIKING Imazamox . Référez-vous à la section sur la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées sur l'étiquette.	
	Suppression	Répression
	Canola spontané Clearfield	Renouée liseron
	Moutarde des champs (résistant au groupe 2)	Gaillet gratteron (incluant les biotypes résistants au groupe 2)
Remarque	L'application devrait être effectuée entre le stade 3 à 6 feuilles des pois de grande culture et après que les mauvaises herbes ont émergé. Appliquer sur les mauvaises herbes à feuilles larges, à partir du stade cotylédon jusqu'au stade 4 feuilles et sur les graminées	

	Entre le stage 1 à 4 feuilles déployées jusqu'au début du tallage. Un jaunissement passager à la culture peut apparaître d'abord suite à l'application, cependant celui-ci est sans importance et ne devrait pas affecter le rendement. Pour le mélange en réservoir, consulter les directives pour le mélange.
--	---

** Une diminution de la suppression des graminées peut être observée sans l'ajout de source d'azote (UAN 28%).

CULTURE SUIVANTE EN ROTATION

Au début, un dommage affectant le canola **Clearfield** non tolérant peut être observé. Éviter de recouper les jets de pulvérisation car une réduction du rendement peut survenir. Les cultures suivantes peuvent être cultivées de façon sécuritaire une année après l'application :

Pois de grande culture

Canola¹ **Clearfield** (par exemple les variétés de canola avec le gène **Clearfield**)

Canola **Clearfield** non tolérant

Blé de printemps

Blé durum

Orge de printemps

Avoine cultivée

Lin

Tournesols¹ **Clearfield** (par exemple les variétés de tournesols avec le gène **Clearfield**)

Il n'y a pas suffisamment de données pour d'autres cultures en rotation. Effectuer un essai biologique en champ (une bande d'essai cultivée jusqu'à maturité) l'année avant la culture de toute autre espèce que celle énumérée ci-dessus.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'**Herbicide VIKING Imazamox** est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'**Herbicide VIKING Imazamox** et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'**Herbicide VIKING Imazamox** ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment

propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Viking Crop Production Partners Inc. au 1-587-743-1029.

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.

Container Label



Herbicide VIKING^{MC} Imazamox

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

HERBICIDE GRANULAIRE EN SACHETS SOLUBLES DISPERSABLES DANS L'EAU

COMMERCIAL (AGRICOLE)

EN VENTE POUR USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT

NO. D'HOMOLOGATION : 34777 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF : Imazamox 70% é.a.

CONTENU NET : 470 g (4 sachets hydrosolubles de 117,5 g)

NE PAS VENDRE SÉPARÉMENT LES SACHETS INDIVIDUELS HYDROSOLUBLES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

**En cas d'urgence, appelez le numéro d'intervention d'urgence 24 heures sur 24
1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887**

Viking Crop Production Partners Inc.

Box 18033

RPO Shawnessy

Calgary, AB. T2Y 0K3

1-587-743-1029

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Irritant pour la peau.

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

Peut causer un dommage aux yeux.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long lors de toutes les activités et porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes protectrices ou un écran facial lors du mélange/remplissage, du nettoyage et des réparations.

Ne pas se rendre sur les sites traités ou permettre aux travailleurs de s'y rendre pendant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

- La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Entreposer au-dessus de 5° C.

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

Conserver les sachets hydrosolubles inutilisés dans le contenant original refermé.

Maintenir les emballages secs en tout temps.

Conserver les emballages à l'abri de la pluie.

Protéger du gel.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. . Avant d'aller y porter le contenant :

3. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SAC SOLUBLE À L'EAU

Herbicide VIKING Imazamox

Herbicide granulaire dispersable dans l'eau concentré à 70
%

COMMERCIAL (AGRICOLE)

CONTENU NET : 117,5 g

PRINCIPE ACTIF: Imazamox 70% é.a.

AVERTISSEMENT –
IRRITANT POUR LES YEUX

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS